



gain de cause en cassation

Par Fred1324

Bonjour, j'ai eu un différent avec un employeur en 2016, j'ai gagné au prudhomme, celui-ci à fait appel, à gagné et à fini par perdre en cassation. Je dois repasser en appel, mais la société à été radiée en septembre, que va t'il se passer si je gagne mon procès si personne n'est plus en face ?
merci

Par Dagle

Bonjour,

Je vois pas comment la société peu etre déclaré en liquidation alors qu'elle traine un dossier, de toute façon septembre c'est très récent, pourquoi ne pas poser cette question à votre avocat chargé du suivis du dossier ?
Je suis sure que ca ne changera rien à la suite du dossier mais à voir car c'est assez complexe parfois.

Par Nihilscio

Bonjour,

La société est dissoute mais elle n'est probablement pas encore liquidée. Ensuite vous avez peut-être la ressource d'engager la responsabilité personnelle des dirigeants. Enfin ce que vous réclamez est peut-être garanti par l'assurance en garantie des salaires.